

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MASKINONGÉ  
MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 19 mai 2011, à 9h00 à la Maison du Citoyen située au 52, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. André Garant, maire  
M. Richard Garant, conseiller  
Mme Louise Lafrenière Grenier, conseillère  
Mme Francine Buisson, conseillère  
M. Robert Hamel, conseiller  
M. Michel Brodeur, conseiller  
Mme Marlyne Muise, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire monsieur André Garant. La secrétaire trésorière, directrice générale est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

Les avis de convocation à la séance extraordinaire ont été régulièrement transmis à tous les membres du conseil et ce, dans le délai prévu par la loi.

Cette séance est convoquée par monsieur André Garant, maire, pour les fins suivantes :

- 1- Engagement poste aide à l'environnement
- 2- Engagement étudiant voirie
- 3- Cas Dany Plante

RÉS. 2011-05-145 ENGAGEMENT OFFICIER À L'ENVIRONNEMENT

Sur proposition de monsieur Richard Garant appuyé par monsieur Michel Brodeur, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage madame Sophie Savard au poste d'officier à l'environnement. L'emploi débute le 31 mai et le salaire est de 12.50 \$/heure pour 40 heures par semaine.

La directrice générale doit faire appel à madame Savard pour un autre étudiant apte à faire ce travail en équipe de deux.

L'autorisation est donnée pour l'engagement étudiant au salaire de 12.50 \$/heure.

Adoptée

RÉS. 2011-05-146 ENGAGEMENT ÉTUDIANT EN VOIRIE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par monsieur Richard Garant, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal engage Michaël Muise comme étudiant à la voirie et travaux publics. Le salaire est de 10.50 \$/heure pour 40 heures par semaine pour une période de trois mois à compter du 16 mai 2011.

Le poste de journalier aux travaux publics sera ouvert à compter de septembre 2011.

Adoptée

CAS DANY PLANTE

Monsieur Plante a demandé un permis pour un agrandissement pour une salle de bain au 2440, avenue Principale. Etant donné que cette propriété est située en zone inondable, le dossier est retourné au C.C.U. pour étude.

RÉS. 2011-05-147 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Hamel appuyé par madame Francine Buisson, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 10H05.

Adoptée

Je, André Garant, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Micheline Allard  
Sec.-très. dir.-générale

---

André Garant, maire